



Association loi 1901
Crèche à domicile
Spécialiste de la garde partagée
Prise en charge de l'enfant vulnérable

COURRIER FEVRIER 2023 **À L'ATTENTION DES FAMILLES ET DES INTERVENANT.ES À DOMICILE**

☞ ATTESTATIONS FICALES 2022 :

Nous transmettons ce mois-ci à tous les parents employeurs l'**attestation fiscale concernant les frais d'association** pour l'année 2022 (adhésion annuelle + cotisations mensuelles).

Vous pourrez également télécharger prochainement sur votre espace employeur l'**attestation fiscale PAJEMPLOI ou CESU** concernant les salaires nets, les charges et les remboursements de frais de transports publics (déplacements domicile du salarié – lieu de travail) versés en 2022. Il ne faudra pas oublier d'en déduire les aides complémentaires que vous avez pu percevoir par ailleurs (CESU préfinancés...). Plus de détails vous seront donnés lors de cet envoi.

☞ INDEMNITE DE DEPART VOLONTAIRE A LA RETRAITE :

Parce que certain(e)s peuvent être concerné(e)s : depuis le 1er janvier 2023, le **particulier employeur n'a plus à calculer et à verser l'indemnité de départ volontaire à la retraite** dont le salarié peut bénéficier.

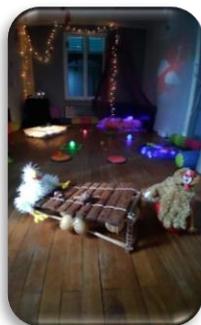
Pour en faire la demande, **le salarié doit désormais s'adresser à l'IRCEM Prévoyance.**

[En savoir plus grâce à l'IRCEM](#)



☞ PROGRAMME DES ATELIERS :

☞ Les ateliers d'éveil sensoriel pour les Bébés (à partir de 6 mois)



Le mardi 14 février : 16h

Le mercredi 15 février : 10h

Le jeudi 16 février : 10h

Le vendredi 17 février : 10h

☞ Les ateliers « Foulbazard » (à 10h00 au centre social de Jolimont) :

- Le jeudi 02,09,16 et 23 février et le 02 mars : **Atelier motricité libre** : la motricité est essentielle au développement du jeune enfant, elle lui apprend à coordonner ses mouvements et à appréhender son corps dans l'espace.

☞ Les ateliers « Crapouille » (à 10h00 à l'association) :

- Lundi 06/02
 - Mardi 07/02
 - Vendredi 10/02
- Peinture à la verticale** : Répondre au besoin de mouvement du jeune enfant autour d'une activité créative
-
- Lundi 13/02
 - Mardi 14/02
- Eveil corporel** : Explorer ses capacités corporelles pour appréhender l'espace et rencontrer ses pairs
-
- Lundi 20/02
 - Mardi 21/02
 - Vendredi 24/02
- Parcours moteur** : grimper, sauter : apprendre à coordonner ses mouvements pour développer autonomie et confiance en soi
-
- Lundi 27/02
 - Mardi 28/02
 - Vendredi 03/03
- Fabrication Marionnettes avec des boîtes d'œuf** : travailler sa motricité fine et son imaginaire.

☞ LES FORMATIONS :

Modules programmés sur le premier semestre 2023 :

- **Neurosciences** du 23 au 24 février
- **S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans** du 13 au 17 mars, ce module concerne tout.es les nouveaux.elles recrue.s. il permet d'actualiser et approfondir les connaissances en lien avec l'accueil à domicile.
- **Accompagner l'évolution sensorielle et motrice** du 27 au 28 mars
- **Parler avec un mot et un signe-niveau 1** du 15 au 17 mars et **Parler avec un mot et un signe-niveau 2** du 08 au 09 juin. Attention, les 2 niveaux sont indissociables !
- **Gérer son stress en situation professionnelle** du 24 au 25 avril
- **Accompagner l'évolution sensorielle et motrice** du 24 au 25 avril
- **Construire son projet d'accueil** du 26 au 28 avril
- **Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir « les douces violences »** les 18 et 24 mars, et 1er avril, ce module sera proposé les samedis à Montgiscard.
- **s'occuper d'un enfant né prématurément** du 12 au 16 juin

La plupart de ces modules risquent d'être annulés faute de participant.es suffisant.es....
Pourtant la programmation est faite après le recueil des souhaits des intervenant.es.

« La formation est essentielle car elle permet une meilleure reconnaissance professionnelle, un maintien de la qualité sur le terrain, l'instauration d'une relation de confiance et d'échange, la création de liens entre intervenants. Nous retenons votre attention sur la nécessité de participer à un module tous les ans et de valoriser votre besoin de formation auprès de votre.vos employeur.s . Votre engagement est indispensable et soutient notre démarche pédagogique auprès des familles. » (Cf. charte de qualité que vous avez signée).

☞ LE BLOG :

Nous vous proposons ce mois-ci, un article intitulé : « Faut-il jouer avec les enfants ? ».

Bien cordialement,
L'équipe de Crèche and Do.